



RAPPORT D'ACTIVITÉS 2024

I. Contexte	
1. Un dispositif de soutien à la filière musicale	2
2. Un contexte économique	3
II. Association MILA	
1. Conseil d'Administration	4
2. Equipe opérationnelle	5
A. Formation	6
III. Les Membres	
1. Les catégories de membres	6
2. La pépinière d'entreprises	6
3. Les boutiques	7
4. Le coworking Milab	7
A. Historique	7
B. Offres	8
IV. Relations avec les partenaires	
1. Mairies	8
2. Le Ministère de la Culture	9
3. Le Centre National de la Musique	9
4. Territoire	9
A. Fête du quartier Blémont	9
B. Embellissement du quartier	12
C. Festival Decibels de la Fête des Vendanges	13
D. Festival Midi Minuit du Carré Versigny	13
E. Festival Danse Sur Les Rails de La Serre du Ruisseau	13
F. Entraide	14
6. Paris Habitat	14
A. Dégât des eaux	14
B. Projet de rénovation de la porte de sortie de secours	14
C. Visite de la nouvelle interlocutrice et gestionnaire	15
V. Actions pour les entreprises	
1. Dispositif d'accompagnement	15
A. Les Audits de Communication	15
B. Les Diagnostics de Structuration	15
C. Les Consultations d'Experts	16
D. Les Clubs MILA	16
E. L'Atelier de Co-Développement	17
F. Les Rencontres entre Managers d'Artistes	17
G. Les Rencontres JuriQuizz	17
H. Les Moments Networking	17
2. Module d'accompagnement : "L'Entrepreneuriat Crescendo"	19
A. Une enquête pour d'abord analyser les profils	19
B. Lancement du programme	19
3. Outils d'accompagnement & Mutualisations	22
A. Les partenariats	22
B. Les mutualisations	22
4. Transmission	22
A. Collaboration pédagogique	22
VI. Projets pour le MILA	
1. Annexe à la charte de valeurs communes	22
VII. Rencontres Pros – Filières & Réseaux	
1. Partenaires du MILA	23
2. Invitations : Représentations & Rencontres	24
3. Le MILA soutient	24
VIII. Communication	
1. Site web MILA	25
2. Site web Entrepreneuriat Crescendo	25
3. Réseaux sociaux	25
4. Newsletter	25
5. La chaîne YouTube MILA	25

I. Contexte

1. Un dispositif de soutien à la filière musicale



Créé en partenariat avec la Mairie de Paris et la Mairie du 18ème, le MILA est un dispositif de soutien et d'hébergement aux entreprises de la filière musicale indépendante basé dans le quartier Blémont / Messager. Il est composé d'une pépinière d'entreprises de 290m2 inaugurée en 2006 par Bertrand Delanöe - Maire de la Ville de Paris, et Daniel Vaillant - Maire du 18ème arrondissement de Paris, et d'un local de 60m2, le Milab. Ces espaces constituent le cœur du pôle d'entreprises de la dans lequel peuvent être hébergées 12 structures, s'y ajoutent quatorze boutiques qui occupent les 3 rues composant l'îlot Blémont rattachées au pôle, c'est ainsi que le concept d'une "**Rue de la Musique**" a pris forme.

Depuis 2002, **le dispositif MILA permet la mise à disposition de locaux professionnels à des tarifs préférentiels.** Il accueille des entreprises musicales en développement, sélectionnées pour la qualité de leur projet, leur dynamique et leur capacité d'innovation. Depuis 2018, **le MILA accompagne le développement de ces structures en proposant divers services et rencontres professionnelles, individuelles et collectives,** et a pu renforcer son 3ème axe, **la mise en réseau et la création de synergies entre professionnels** grâce à des temps forts sous forme de moments networking.

Une trentaine de structures : Labels, producteurs phonographiques - de spectacles et audiovisuels, éditeurs, tourneurs, managers d'artistes, attachés de presse, distributeurs, agences de conseils, productrices de musique, sont accueillies dans les locaux de Paris Habitat ; Boutiques, pépinière d'entreprises MILA et local Milab confondus. **En moyenne 120 adhérents,** ralliant des activités de studios, médias, agences de marketing - communication - promotion - diffusion, productions de podcasts, organisations événementielles, fédérations, structures d'accompagnement et formation, d'agences IA pour la musique, **dont trente-six nouvelles structures cette année,** font partie de l'association. Leur proximité géographique et professionnelle place les entreprises dans une logique de rencontres, d'échanges et de synergies.

2. Un contexte économique

Initié par la Mairie du 18^{ème} arrondissement et soutenu historiquement par la Ville de Paris et le bailleur Paris Habitat, **le dispositif est autofinancé entre 50% et 60% chaque année**, principalement par la perception des loyers modérés de mises à dispositions des bureaux de sa pépinière d'entreprises, **mais ne peut pas survivre sans appuis supplémentaires**. Les seules ressources extérieures pour son fonctionnement général sont une subvention de la DAE, et depuis 2013 une aide supplémentaire de la part de la DAC.

Soucieux de pérenniser le dispositif, de maintenir le principal emploi en CDI de la coordinatrice et la récente création d'un second emploi en CDI, et surtout de proposer de nouvelles opportunités aux entreprises bénéficiaires en développant des actions et services, le MILA travaille activement à la recherche de nouveaux partenaires et à un modèle économique plus stable, notamment depuis 2018.

Ainsi depuis 2018 et **pour la 7^{ème} année consécutive**, le MILA est soutenu par le Ministère de la Culture (DGMIC), suite à un appel à projet concernant le soutien aux actions professionnalisantes mises en œuvre par les dispositifs d'accompagnement comme le MILA, en direction de l'entrepreneuriat culturel.

Depuis 2023 c'est une convention triennale qui est désormais mise en place par la DGMIC, le MILA est donc devenu un lauréat soutenu jusqu'à 2026.

Le MILA perçoit également une cotisation auprès de ses adhérents, elle se composait ainsi jusqu'au 28 février 2024 :

- Une cotisation unique de 100€ HT pour les membres bénéficiant des services du MILA et de son réseau sans être hébergés par l'association.
- Une cotisation indexée sur la surface mise à disposition, à savoir 10€ HT/m² pour ses membres hébergés, titulaires de baux commerciaux ou des contrats de mise à disposition en pépinière d'entreprises, plafonnée à 700€ HT

* **NOUVEAUTÉ*** Depuis le 1er mars 2024, le montant de la cotisation unique a été revalorisé et dépend maintenant du type de forfait choisi par l'adhérent.e. Il existe dorénavant deux forfaits annuels :

- Le forfait BASIC à 120€ HT, donnant accès aux rencontres professionnelles collectives, aux mutualisations et partenariats, ainsi que la mise en réseau.
- Le forfait PREMIUM à 170€ HT, donnant accès aux services BASIC plus les services individuels (Audits de Communication, Diagnostic de Structurations, Consultations d'Experts).
- Une option supplémentaire d'une valeur de 10€ HT, pour les adhérentes souhaitant participer aux Ateliers Pratiques du module complémentaire "Entrepreneuriat Crescendo".

II. Association MILA

1. Conseil d'Administration

Depuis 2016, le Conseil d'Administration est composé d'adhérents bénéficiaires de locaux et / ou des services du MILA.

Le CA se compose de 12 membres (7 femmes et 5 hommes) dont 7 membres hébergés, 4 membres bénéficiaires et 1 membre de droit, permettant ainsi de mettre le projet du MILA au sein des entreprises. Le MILA possède la gouvernance pour la mise en place de ses projets, axée sur le développement, l'innovation et le soutien aux acteurs de la filière musicale.

Le Conseil d'Administration se réunit tous les deux mois environ afin de traiter les sujets de fonctionnement et décisions liées à la gouvernance.

Lors de son Assemblée Générale du 2 juillet 2024, le conseil d'administration a été en partie renouvelé pour trois ans.



Les départs :

PRÉSIDENTE - MME MERLET AUDE

Personne physique (Membre bénéficiaire)

SECRÉTAIRE- M. LAGADRILLIÈRE VINCENT

Compositeur, Sound designer – Superpose Studio (Membre bénéficiaire)

La nouvelle liste complète des membres du CA :

PRÉSIDENT - M. SOULIÉ JULIEN

Directeur, le Fair (Membre hébergé)

-> Décision : CA du 28/11/24

VICE-PRÉSIDENTE – MME AMMAR DEBORAH

Chargée de projets, Upton Park (Membre hébergée)

TRÉSORIER - M. CHALINDAR THOMAS

Label manager - Label TC Productions (Membre bénéficiaire)

VICE -TRÉSORIER - M. RENAUT DAVID

Gérant, Street Dispatch (Membre bénéficiaire)

SECRÉTAIRE- MME. RAVIER VIRGINIE

Présidente, L'Abeille Bleue (Membre bénéficiaire)

-> Décision : AG du 02/07/24

VICE-SECRÉTAIRE - MME ARRÈS MÉLANIE

Co-fondatrice, Sonorium (Membre bénéficiaire)

ADMINISTRATEUR - M. CHIAPPA CHRISTOPHE

Personne physique (Membre de droit)

ADMINISTRATEUR - M. DEXHEIMER GILDAS

Gérant, Sanguine (Membre hébergé)

ADMINISTRATRICE - MME. MÉNORET ALIX

Chargée de production / Cheffe de projet, Tricatel (Membre hébergée)

ADMINISTRATRICE - MME. MATTÉI ANNE-SOPHIE

Dirigeante, Surella Production (Membre bénéficiaire)

ADMINISTRATRICE - MME. NEU MATHILDE

Dirigeante, Resonance Agency (Membre hébergée)

- > Arrivée : AG du 02/07/24

ADMINISTRATRICE - MME. CASAYS CAMILLE

Dirigeante, ADAM (Membre hébergée)

-> Arrivée : AG du 02/07/24

2. Equipe opérationnelle

Le MILA, pour la première fois depuis son existence, a pu créer un 2ème emploi grâce à l'aide financière du FONPEPS et compte désormais une deuxième salariée depuis le 2 septembre 2024, Lucille Leleu, qui occupe le poste d'assistante de promotion et coordination. Elle épaula la coordinatrice et animatrice Lucie Monroq, en contrat depuis avril 2020 sur un poste en CDI, revalorisé dès 2021 en tant que cadre afin d'être plus cohérent avec la charge et le rythme de travail ainsi que les nombreuses responsabilités que nécessitent ce poste.

Pour renforcer l'équipe et permettre aux salariées de recentrer leurs missions de coordination autour du développement des projets de l'association, le MILA a renouvelé et **obtenu sa 2ème demande d'agrément pour accueillir un nouveau service civique en cas de besoin.**

Un groupe de travail a été réalisé afin de définir les missions qui seraient attribuées au nouveau volontaire en service civique.

A. Formation

La coordinatrice Lucie Monrocq a pu bénéficier de sa 2ème formation prise en charge par l'AFDAS (financé par les cotisations de l'association sur la formation professionnelle), afin d'enrichir et renforcer ses compétences, pendant 1 journée sur les 3 prévues sur la thématique "Communiquer en situation à enjeux" avec l'organisme Pop My Voice.

Lucille Leleu quant à elle, a pu bénéficier de 3 jours de formations dans le cadre de son service civique avant son embauche, avec une journée de formation aux gestes de premiers secours à La Croix Rouge et deux journées de formation civique et citoyenne sur la thématique "Environnement et justice climatique" dans la structure Aime.

III. Les Membres

1. Les catégories de membres

Depuis le changement des statuts en 2016, le MILA compte deux catégories de membres majoritaires dans le rang de ses adhérents :

- **Les membres hébergés**, qui correspondent aux adhérents soutenus et hébergés grâce au MILA. Ils sont titulaires de contrats de mise à disposition par le MILA ou de baux commerciaux avec Paris Habitat. Ils sont soit dans la pépinière, soit dans les boutiques aux alentours. Leur voix compte 10 dans les assemblées délibérantes et ils disposent de 7 sièges au CA. **Le MILA compte en moyenne 26 structures adhérentes hébergées.**

- **Les membres bénéficiaires** sont les membres qui ne sont pas hébergés par le MILA mais qui souhaitent bénéficier des services mutualisés et du soutien du dispositif dans leur développement. Leur voix compte 2 lors des assemblées délibérantes et ils disposent de 5 sièges au CA. Le MILA suscite particulièrement l'intérêt des entrepreneurs en 2024 puisqu'il compte désormais **en moyenne 95 adhérents bénéficiaires sur les 121 adhérents au total.**

2. La pépinière d'entreprises

- Six structures adhérentes ont quitté leur bureau :
 - TC Productions
 - Jordan Magnée Live
 - Contour Studio
 - Sonorium
 - Grünt
 - Genre Idéal

- Remplacées par six nouvelles structures adhérentes :
 - ADAM
 - Crac Boum Records
 - Nehza Records
 - Premier Amour
 - Sonique le Studio
 - Les Femmes S'en Mêlent

3. Les boutiques

L'association MILA a siégé dans la commission des pieds d'immeubles depuis 2017, environ une fois par trimestre ou tous les deux mois. Cela permettait de fluidifier les liens avec les locataires et avec Paris Habitat, favorisant l'anticipation au mieux des besoins du MILA en termes de locaux pour de nouvelles entreprises et poursuivre ainsi la dynamique de soutien au développement.

Aucune invitation à siéger aux commissions des pieds d'immeubles n'a été reçue par le MILA depuis 2020.

4. Le Milab

A. Historique



Dans le courant 2017, Paris Habitat a attribué à l'association un nouveau local, la boutique avoisinante située à la même adresse, au 2 rue André Messager, afin de **développer ses activités d'hébergement** et proposer à ses adhérents des espaces de travail supplémentaires sur une formule **plus flexible** dédiée aux entrepreneurs individuels. Le bail a été signé en avril 2018 avec Paris Habitat pour une durée de neuf ans. Après des gros travaux financés par une subvention d'investissement de la Ville de Paris et des crédits contractés par l'association MILA, six postes de travail et un bureau de 16 m2 sont disponibles pour des entreprises en plein développement. L'ouverture de cet espace a été inaugurée le 18 mars 2019 en présence de Eric Lejoindre - Maire du 18ème arrondissement de Paris, et Frédéric Hocquard - Adjoint à la Mairie de Paris en charge de la vie nocturne et de la diversité de l'économie culturelle. Fin 2023, le MILA a honoré et finalisé les 2 crédits contractés auprès de France Active et La NEF.

B. Offres

Le Milab a accueilli de 2020 à 2024 la structure Grünt dans le bureau principal. Ces derniers se sont vus confier le sous-sol de la boutique où ils ont créé une web radio après quelques travaux de rénovation. Ce nouvel espace a fait évoluer positivement les recettes du lieu et a aidé à couvrir les charges fixes du Milab.

Ainsi, au terme de la durée de location convenue avec la structure Grünt, le Milab a été en mesure de **proposer une nouvelle offre** par la mise à disposition d'un espace de 25 m2 en partie insonorisé, devenant ainsi un éventuel **espace de travail pour du montage et de l'enregistrement voix** (radio, podcast etc), désormais utilisé par la structure Sonique le Studio / Nique la Radio.

IV. Relations avec les partenaires

1. Mairies

Concernant les financements, la Mairie de Paris a renouvelé en 2024 son soutien au dispositif MILA par l'attribution **d'une subvention de fonctionnement de 24 500 €**, réparti par **14 500 € de la DAE et 10 000 € de la DAC**.

Les échanges & participations en 2024 :

25 janvier : Appel téléphonique avec **Hélène Rambert**, adjointe à la cheffe du bureau des commerces et de la recherche immobilière de la Direction de l'Attractivité et de l'Emploi de la Ville de Paris, avec la coordinatrice Lucie Monroq, afin d'échanger sur **le départ de celle-ci et la suite de la préparation de la demande de subvention fonctionnement auprès de la DAE**.

3 mai : Visite au MILA de **Marie-France Rozambere**, chargée des Fonctions Supports et du Suivi des Dispositifs de Soutien à l'Immobilier d'Entreprise, et **Loukia Peneau**, chargée de mission Paris Commerces et JOP auprès du directeur général de la Direction de l'Attractivité et de l'Emploi de la Ville de Paris, avec la présidente Aude Merlet et la coordinatrice Lucie Monroq, afin de **faire connaissance, présenter le dispositif MILA et ses projets, ainsi qu'échanger sur la préparation de la demande de subvention fonctionnement auprès de la DAE**.

28 août : Visite au MILA de **Nicolas Candoni**, chef du bureau de la musique, et Delphine Vieira, cheffe adjointe du bureau de la musique des affaires culturelles de la Ville de Paris, avec la présidente Aude Merlet et la coordinatrice Lucie Monroq, afin de **faire plus ample connaissance, présenter le dispositif MILA et ses projets, ainsi qu'échanger sur la préparation de la demande de subvention fonctionnement auprès de la DAC**.

25 septembre : Participation de la coordinatrice Lucie Monroq et Gildas Dexheimer, administrateur dans le Conseil d'Administration du MILA et adhérent hébergé avec la structure de productions de spectacles Sanguine, à la **2ème réunion du Conseil Parisien de la Musique** initié en 2014 par la Ville de Paris, invité par **Nicolas Candoni**, en présence de **Carine Rolland**, adjointe à la Maire de Paris en charge de la

culture et de la ville du quart d'heure. Cette rencontre a porté sur la thématique “**Emploi non artistique, suite des échanges de décembre 2023 et retour sur les premières pistes**” et “**Transition écologique, autour des aspects déplacement et accueil des publics, des artistes, des problématiques de mutualisation et d'économie circulaire, ainsi que sur la dimension bâtiments et énergie**”, à la Gaîté Lyrique.

A cette occasion, le MILA a créé un questionnaire afin d'effectuer **un sondage et recensement des problématiques de recrutement non artistique**, qui a reçu la participation de 14 structures musicales adhérentes. Il a été envoyé à l'équipe du bureau de la musique pour compléter leurs données.

2. Le Ministère de la Culture (DGMIC)

Pour accompagner son développement et sa recherche de financement, le MILA a déposé un projet dans le cadre de l'appel à projet « **Soutien aux dispositifs d'accompagnement pour la culture** », qui a pour objectif de renforcer l'offre de formation et d'accompagnement dispensés par des structures comme le MILA. Depuis 2023 le partenariat est devenu triennal, l'association a ainsi obtenu **un financement de 25 000 € pour son programme d'accompagnement** de 2023 à 2026. C'est la septième année consécutive que le MILA reçoit cette subvention qui permet l'essor des dispositifs d'accompagnement.

3. Le Centre National de la Musique (CNM)

En soutien au renforcement de son module complémentaire d'accompagnement axé sur **l'entrepreneuriat dédié aux femmes et minorités de genre**, le MILA a sollicité la commission “Egalité F/H” avec un projet de rencontres professionnelles, networking et ateliers pratiques. Au rythme d'un événement par mois, ce dispositif d'accompagnement **impose un engagement humain et financier supplémentaire important**. Il est soutenu à hauteur de 60% des dépenses réalisées, et a été budgété pour un total de 10 563€ pour le programme 2024/2025, soit une aide financière prévue de 7 158 €, avec un acompte de 5 107 € perçu en fin d'année pour le programme se poursuivant en 2025.

4. Territoire

A. Fête du quartier Blémont

Suite à la réforme de la politique de la ville, le quartier Blémont-Messenger est inscrit depuis l'année 2015 au contrat de ville comme « **quartier prioritaire** ». C'est-à-dire que la politique de la ville se mobilise sur ce quartier pour mettre l'accent sur son développement, notamment économique.

9.

L'association MILA se mobilise comme acteur du tissu associatif local et a souhaité participer à la dynamique du quartier :

- **Partenaire de la “Fête du quartier Blémont” le 6 juillet :**
- **Participation aux 5 réunions de préparation** de la fête avec L'Accorderie 18, La Sierra, De Monblémont, ZZ Spectacles, le GRAJAR, le Poulpe, le Petit Ney, La

Bande à Godot, CAF Belliard, La Louve Aimantée, +Value, Môm'Artre 18, Flying Piano, Compagnie Resonances, le MIMA, Lisa Coop, Collectif Binet, Oasis 18.

- **Soutien logistique** avec la production des comptes rendus des réunions, impressions et affichage d'affiches dans les boutiques de La Rue de la Musique, aide à l'installation de la fête.
- **Organisation d'un "Atelier Street Art"** sur le rideau métallique de la boutique "Rising Bird Music" du giron MILA, située au 5 rue André Messager, avec l'artiste peintre Petrus Von Tricht, co-organisé avec la galerie Amarrage de Saint-Ouen.

-> **Une cinquantaine d'habitants du quartier**, personnes de passage, jeunes et plus âgés ont participé à l'atelier. Une demande de financement auprès de la dotation culturelle de la Mairie du 18ème arrondissement de Paris a pu permettre la réalisation de cet atelier.

L'objectif de cet atelier est de :

- Favoriser le lien social
- Embellir les locaux associatifs et recouvrir les tags sauvages
- Faire participer les habitants aux pratiques d'embellissement
- Favoriser l'accès à la culture via le street art et la rencontre d'artistes

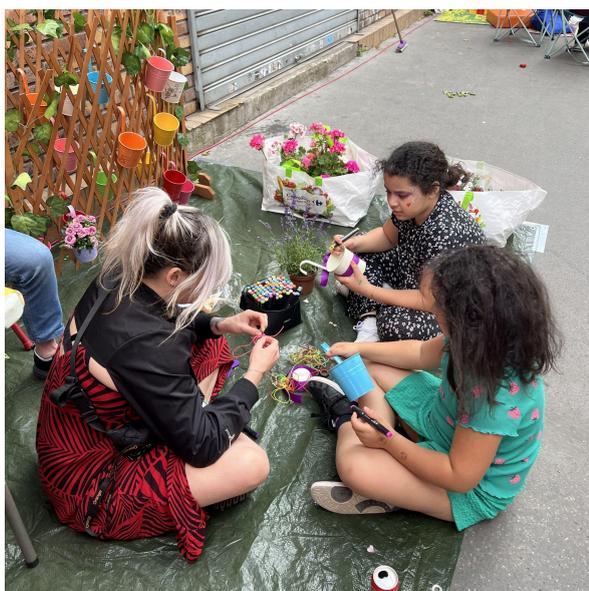




- **Organisation d'un "Atelier jardinage & customisation"** à proximité de la boutique "Pusher Distribution/ Favorite Recording", avec 25 participations d'enfants en bas âges. Le MILA a autofinancé les nouveaux frais de matériel et réutilisé une partie du matériel de l'année précédente, afin de pouvoir proposer une deuxième activité.

L'objectif de cet atelier est de :

- Favoriser le lien social avec les plus jeunes et les parents
- Embellir la cour d'un immeuble des habitants du quartier du parc social Paris Habitat
- Faire participer les plus jeunes à une activité collective et créative





B. *NOUVEAUTE* Embellissement du quartier

Fin 2018 l'association a perçu une subvention de 5000 € de la DDCT afin de permettre la production d'une étude de faisabilité complète d'un projet d'embellissement de quartier auprès d'un cabinet d'architectes, impliquant un diagnostic du quartier et des repérages des boutiques MILA, une identification des problématiques urbaines et une définition des objectifs.

L'objectif à la suite de cette étude était de **rénover les devantures des boutiques MILA et de mieux identifier l'écosystème de la Rue de la Musique du MILA**, en conjuguant espaces de travail fermés des adhérents hébergés avec une véritable communication autour des activités des structures et du MILA. Renforcer cette identité permettrait :

- D'identifier les différents locaux du MILA
- D'attirer les publics extérieurs
- De valoriser les activités des adhérents MILA
- De favoriser le dialogue et la compréhension entre les publics et le MILA

Cependant 2019 et 2020 ont été marqués par deux changements de salariées à la coordination du MILA ainsi qu'un renouvellement de la présidence et du Bureau, suivi par la crise sanitaire, et ce projet n'a pas été suivi.

Le MILA a souhaité réfléchir à **un nouveau projet en lien avec l'esprit de mise en lumière des activités du quartier et du développement du lien social.**

Ainsi, début 2024 un groupe de travail constitué de membres adhérentes investies dans le CA s'est réuni avec la coordinatrice afin de mettre à jour les objectifs avec la réalité économique actuelle. Il a ainsi été décidé de se focaliser sur **le projet d'identification des 16 boutiques MILA qui constituent la Rue de la Musique, et de lancer le projet de signalétiques communes** auprès d'un artisan "L'Apothicaire Sérigraphie". Plusieurs réunions ont eu lieu afin de définir le projet, la charte graphique, et les éléments à valoriser auprès du public.

Le développement du projet et la fabrication des 16 panneaux de signalétiques communes devraient donc se poursuivre et voir le jour en 2025, après rapprochements entre le MILA et les boutiques concernées.

C. Festival Décibels de la Fête des Vendanges de Montmartre

Pour la 3ème année consécutive, le MILA est partenaire du Festival Décibels de la Fête des Vendanges de Montmartre, organisé par l'association "A Facettes", le partenariat prend forme en proposant à la sélection du festival, des artistes liés aux structures musicales adhérentes au MILA afin d'en retenir un dans la programmation.

C'est le groupe "Napkey" managé par la structure adhérente "Premier Amour" qui a été choisi pour se représenter le 12 octobre au "Hasard Ludique".

D. *NOUVEAUTÉ* Festival Midi Minuit du Carré Versigny

Pour la 1ère fois, le regroupement de commerçants du Carré Versigny dans le 18e arrondissement de Paris, une association qui fédère les commerçants et riverains des quartiers Jules Joffrin, Simplon et Clignancourt en vue de dynamiser la vie locale et promouvoir le bien-vivre ensemble, s'est rapprochée du MILA afin d'étudier ensemble à quel niveau le MILA pouvait s'impliquer dans la tenue du festival prévu en juin.

C'est ainsi qu'un partenariat a été mis en place sur la partie programmation artistique du festival, avec la proposition d'une liste d'artistes représentés par des adhérents MILA donnant lieu à la participation de trois d'entre eux en concert, avec la prestation bénévole de Pileos, Nalya et Joséphine.

A cette occasion, le MILA a créé avec l'aide d'un graphiste et d'un imprimeur, une bâche dédiée aux événements live, permettant d'identifier le réseau MILA.

Ce type de partenariat révèle un double bénéfice, **valoriser les artistes émergents locaux et créer du lien** entre les commerces, passants et habitants du quartier, avec l'association MILA, ses adhérents et artistes.

E. *NOUVEAUTÉ* Festival Danse Sur Les Rails de La Serre du Ruisseau

De la même façon, l'association La Serre du Ruisseau, implantée dans le 18e arrondissement de Paris, tiers-lieu associatif qui œuvre à la promotion de l'écologie urbaine, la cohésion et le lien social ainsi que l'inclusion, a invitée le MILA à s'impliquer dans son festival Danse sur les Rails, événement culturel majeur qui se déroule sur la Petite Ceinture à proximité de la porte de Clignancourt.

Ce festival **favorise l'interaction entre artistes, habitants et riverains**, et s'inscrit dans **une démarche de partage, d'éducation et d'inclusion** que le MILA tenait à soutenir à hauteur de ses moyens.

Un partenariat a donc été mis en place après quelques réunions et le MILA a étudié les univers et identités des artistes affiliés au dispositif, en cohérence avec le public ciblé, afin de proposer l'artiste Juste Shani pour occuper la scène lors du concert principal prévu en soirée

F. Entraide

A la demande et tout au long de l'année, le MILA met **gracieusement sa salle de réunion à disposition des associations de quartier** ayant besoin d'un espace pour se réunir.

En cas de besoin le MILA met aussi à disposition des espaces de stockage pour des événements extérieurs (stands, chaises, autres matériels,...).

5. Paris Habitat

A. Dégât des eaux

Les locaux du MILA étant situés en pied d'immeubles de bâtiments d'habitation collectifs construits en 1920, l'association **subit régulièrement des sinistres** dus à des dégâts des eaux répétés dans les étages supérieurs.

Cela représente **une charge de travail supplémentaire importante pour la coordination**, de la recherche de la source de la fuite, des échanges avec Paris Habitat pour avancer vers une résolution de la situation, du suivi des constats et des transmissions de sinistres à l'assurance jusqu'à la mise en place des étapes de rénovations. Cela engendre aussi des complications pour la gestion de l'activité du MILA, car selon la gravité et l'ampleur du sinistre certains des bureaux deviennent temporairement inexploitable (plafonds effondrés, eau qui coule en permanence, apparition de cloques et moisissures...).

2024 a été particulièrement marquée par un dégât des eaux entamé en septembre 2022 dans **le bureau de coordination**, qui s'était soldé après une succession de sources de fuites, par une rénovation de l'espace concerné en octobre 2023, pour subir une reprise dès novembre 2023. De nouvelles et très nombreuses sources de fuites ont de nouveau eu lieu avant que le problème soit définitivement résolu fin 2024. Un bac à rétention d'eau a été installé par Paris Habitat dans le plafond afin de dévier les écoulements dans le bureau et éviter des dégâts supplémentaires à l'avenir. **Le MILA attend un retour des assurances pour commencer des travaux de rénovation du bureau en 2025.**

B. Projet de rénovation de la porte de sortie de secours

Depuis son installation en 2005, l'association **subit des incivilités à l'endroit de sa sortie de secours** (donnant sur la rue Letort), en effet, sur la rue celle-ci est créée en renforcement pour laisser l'espace nécessaire à l'ouverture de la porte, permettant malheureusement un espace à l'abri des regards pour uriner ou déposer des débris par les usagers de la rue. Ainsi, depuis la création de la pépinière d'entreprises, le MILA subit une dégradation s'étant introduite jusqu'à l'intérieur de son local, attaqué par la rouille et les mauvaises odeurs. Des travaux d'assainissement et de protection (pose de plaques métalliques notamment) ont déjà eu lieu par le passé, mais se sont révélés inefficaces à long terme.

La coordinatrice a pu alerter plus significativement Paris Habitat de ce problème, qui l'a pris en considération en effectuant une visite d'état des lieux en décembre 2023. Après de nombreux rendez-vous avec des experts et spécialistes, **des travaux ont été entamés fin 2024 afin de remplacer la porte et une partie du sol ainsi qu'installer un rideau métallique empêchant l'intrusion dans le renforcement de la sortie de secours, résolvant le problème.**

C. Visite de la nouvelle interlocutrice et gestionnaire

A la rentrée septembre le MILA a proposé à la nouvelle gestionnaire et contact Paris Habitat sur toutes les boutiques MILA, Béatrice Popote, de visiter les 16 boutiques et leurs dirigeants afin de mieux comprendre l'écosystème MILA, les activités des structures musicales et leurs préoccupations et problématiques, facilitant les échanges à venir.

V. ACTIONS POUR LES ENTREPRISES

1. Dispositif d'accompagnement

Le dispositif d'accompagnement se fait à deux niveaux : Individuel et collectif.

Soucieux d'être au plus proche des besoins de ses adhérents et de se renouveler, de nombreux et divers services sont proposés :

A. Les Audits de Communication

Ils ont permis de répondre aux besoins de promotion des structures et de faire le point sur le positionnement de celles-ci. Notamment il a été question, pour **22 des structures adhérentes qui en ont bénéficié (versus 13 en 2023)**, de comprendre les enjeux et spécificités des relations médias dans le secteur culturel, définir une stratégie et maîtriser les outils de communication, d'organiser et planifier sa campagne média. Deux spécialités au choix sont proposées aux adhérents, une axée médias digitaux et l'autre relations presse. Un nouveau et 3ème consultant a été ajouté cette année, Jérémy Richet de Quidam.

B. Les Diagnostics de Structuration

Ces diagnostics de structuration sont effectués par des consultants spécialisés, les structures Alto solutions, Grown Kid et Clément Aubey.

Il s'agit de produire une analyse globale de l'entreprise en faisant le point sur la solidité économique et stratégique des projets de la structure.

En 2024, **21 structures en ont bénéficié (versus 13 en 2023).**

C. Les Consultations d'Experts

Ces rdvs individuels de 30 minutes ont été programmés sur 6 demi-journées réparties sur l'année, **36 (versus 35 en 2023) entreprises adhérentes se sont inscrites** et ont pu échanger avec les intervenants Alexis Legras et Hervé Dequi du cabinet comptable GMBA, Xavier Schmitt juriste en droits du spectacle et Jean Aittouares du Cabinet OX Avocats, spécialisé en droit de la propriété intellectuelle.

D. Les Clubs MILA

Depuis 2009, le Club MILA fait intervenir des experts spécialisés sur un sujet technique, sous forme de conférences afin d'accompagner la formation continue de nos adhérents ou futur.e.s adhérent.e.s, ainsi ce sont **9 Club MILA** qui se sont déroulés cette année.

AGENDA 2024

Janvier : “Réussir sa sortie sur les plateformes de streaming”, animé par Benjamin Pruvost, consultant distribution digitale & streaming.

Février : “Sensibilisation aux Discriminations, Violences, Harcèlements Sexuels et Sexistes (DVHSS) dans les musiques actuelles”, animé Marion Delpech, co-fondatrice de Act Right.

Mars : “Exploitation des datas clés : Quels sont les publics et comment les toucher ?”, animé par Clara Pillet de l'agence Nü Agency.

Avril : “La SACEM et l'accompagnement des éditeurs”, animé par Philippe Manivet de Musigamy, Lionel Truc et Sandrine Delaune de la SACEM.

Mai : “L'audio 3D et les enjeux d'une telle transition”, animé par Martin Antiphon de Music Unit.

Juin : “Élaborer sa stratégie de financements pour le développement de sa structure”s”, animé par Clément Aubey, consultant et formateur indépendant.

Septembre : “Rentrée des adhérent.e.s : Retour d'expériences, besoins & synergies”, animé par Aude Merlet et Lucie Monrocq du MILA.

Octobre : “L'IA au service de l'industrie musicale et non l'inverse !”, animé par Marine Rivollet, co-fondatrice de 2AM.

Décembre : “Burn-out dans l'industrie musicale : Comprendre, prévenir et traiter - Les dispositifs Audiens””, animé par Laure Fillette, psychologue clinicienne et Marie Bergot de Audiens.

E. L'Atelier de Co-Développement

Un atelier a été effectué durant 1h30 par **un coach spécialisé en organisation et développement des compétences**, Marc Bouchet. Cette initiative innovante a pour objectif de réunir un groupe de personnes ayant des problématiques professionnelles communes pour **apprendre ensemble et cultiver une “intelligence collective”** grâce à un processus en plusieurs étapes structurant la parole, l'écoute et la réflexion et incitant à l'action !

F. Les Rencontres entre Managers d'Artistes

Ces temps informels réunissant des managers, initiés par Guillaume Bourgeois du collectif Apaches & Mahaut Dufour de Loom, ce sont développés et co-organisés au coeur de l'incubateur créatif du MILA devenant un rendez-vous régulier pour les managers d'artistes. **Ces rencontres se sont produites à 5 reprises (versus 4 en 2023)** cette année dans la salle de réunion du MILA et ont permis les partages d'expériences, les synergies, les conseils avisés et l'élargissement du réseau.

En effet les thématiques sont variées : distribution digitale, tourneurs.ses, labels, attaché.es de presse, clippeurs, mixeurs, marketing digital ou encore l'aspect comptable et juridique, les collaborations entre artistes et porteur.se.s de projets... Car c'est bien là le rôle que prend souvent un.e manager, un vrai couteau suisse pour accompagner ses artistes à 360 degrés.

G. Les Rencontres JuriQuizz

Ce format collectif de 2h avec un avocat spécialisé en droit de la propriété intellectuelle, Thibaut Derudder de oX Avocats, a été initié pour la 1ère fois en 2023 en formule test, il permet de ne pas se focaliser sur un seul domaine de compétence juridique mais de tous les aborder. L'édition, les contrats d'enregistrement, de licence, de distribution, les contrats et les comptes de tournée, la SACEM, l'ADAMI, le management, la rémunération du streaming, les NFT, l'intelligence artificielle, etc.

Autre point fort : bénéficié de réponses expertes aux questionnements et problématiques d'autres adhérents, de situations à venir. **Cette rencontre s'est produite à 4 reprises (versus 1 en 2023) et a réuni 23 structures adhérentes (versus 8 en 2023).**

H. Les Moments Networking

Ce sont des rencontres informelles organisées dans un cadre atypique ou un format plus convivial, permettant aux adhérents d'échanger sur des sujets libres et différents.

- **Les Rencontres Networking** : Une demi-journée ou une soirée dédiée à la présentation d'un artiste, d'un partenaire, ou portée sur une thématique concernant directement les adhérents. Un moment propice pour se recroiser ou découvrir les nouveaux adhérents présents, faire connaissance et faire naître de nouveaux projets, dans un cadre plus chaleureux.

-> Le 3 avril : Afterwork **“Printemps des Adhérent.e.s”**, l'un des temps forts de l'année, pour favoriser les échanges entre les structures adhérentes.



-> Le 28 mai : **“Apéro des hébergé.e.s”** : Temps de partage entre les hébergé.e.s du pôle afin d’apprendre à mieux se connaître et mieux comprendre les activités, enjeux et problématiques de chacun.

-> Le 4 juillet : **“Rencontre Networking Estivale” hors les murs à la Rotonde, en co-organisation avec le réseau MAP** afin de favoriser les échanges entre les adhérent.e.s des deux structures.

-> Le 15 octobre : **“Rencontre avec la délégation MASAR”** venue de Beirut dans le cadre du MaMA, et les adhérent.e.s du MILA. Cela a permis à la délégation MASAR de mieux comprendre le fonctionnement français ainsi qu’à tous.tes d’élargir son réseau professionnel international et d’échanger sur la pratique de leurs métiers lors de speed meetings avec des adhérents MILA sélectionnés.

-> Le 12 novembre : Une demi-journée de **“Rencontre avec la délégation de l’ANIM”** (l’Alliance Nationale de l’Industrie Musicale” venue du Canada. Cela a permis à la délégation de l’ANIM de mieux comprendre le fonctionnement français ainsi qu’à tous.tes d’élargir son réseau professionnel international et d’échanger sur la pratique de leurs métiers lors de speed meetings avec des adhérents MILA sélectionnés. S’en est suivi une visite de 3 des boutiques de la Rue de la Musique, et un buffet dinatoire.

-> Le 19 décembre : Afterwork **“Noël des Adhérents”**, l’un des temps forts de l’année, pour favoriser les échanges entre les structures adhérentes.





- **Les Clubs Oenologie** : Pour la 4ème année consécutive, l'association a mis à disposition sa salle de réunion environ une fois par mois, permettant à un groupe d'adhérents inscrits de découvrir des régions et leurs vins le temps d'une dégustation, favorisant la création et l'entretien de liens professionnels différents.

- **Les Déj's Roulette** : Quelques fois dans l'année, à l'occasion de célébrations diverses (Galette des Rois/Reines, Chandeleur, Pâques etc), le MILA invite ses adhérents à se retrouver pour déjeuner avec son repas dans la cafétéria du pôle, sans savoir qui sera présent et sans thématique professionnelle. L'occasion pour les adhérents MILA de se rencontrer dans un cadre différent et sortir d'un certain isolement.

2. Module d'accompagnement : 'Entrepreneuriat Crescendo'

Toujours soucieux d'accompagner les entreprises dans leur développement, le MILA s'adapte aux évolutions du secteur et aux nouveaux besoins en continu. En 2022, fidèle à sa vocation, il semblait primordial de **développer un nouvel accompagnement dédié aux entrepreneur.e.s, femmes et minorités de genre dans l'industrie musicale.**

Le projet « Entrepreneuriat Crescendo » vient compléter les dispositifs existants et apporter une brique supplémentaire pour favoriser l'entrepreneuriat des femmes et minorités de genre.

A. Une enquête pour d'abord analyser les profils

Nous avons piloté une enquête quanti et quali en mars 2022 auprès de notre réseau élargi dans l'objectif d'identifier plus finement le public de ce nouveau dispositif et leurs besoins en termes de soutien et d'accompagnement.

Les résultats de l'enquête, qui a reçu 75 réponses, ont d'abord permis d'analyser les profils des entrepreneur.e.s de la filière musicale : Une large majorité (70 %) ont entre 26 et 44 ans, sont diplômées voir très diplômées (65 % ont un Bac+4), ont leurs entreprises basées en région parisienne (65 %), dans le Sud de la France (20 %) et l'Ouest (10 %), et se sont lancées sans associé.e.s (57 %).

L'enquête révèle plusieurs problématiques rencontrées par les entrepreneur.e.s dans le quotidien de leur entreprise, comme le manque de ressources humaines (52 %), d'accès aux financements (41 %), et les notions de comptabilité. Cette dernière révèle également que les porteuses de projet hésitent à se lancer principalement par peur de se lancer seules (39 %) ou de manquer de moyens au démarrage (31 %).

B. Lancement du programme

Ce module d'accompagnement du dispositif de soutien à la filière musicale MILA, a été co-initié avec Géraldine Zanaska, fondatrice de Compass Music, et est soutenu à hauteur de 60% par la commission Egalité F/H du Centre National de la Musique. En 2023, le MILA a lancé la 2ème année du programme et a pu **recruter une co-pilote** en complément du travail de Lucie Monroq la coordinatrice, Lucie Sabatier de la structure adhérente et hébergée au pôle, OXI.

L'industrie musicale est loin d'atteindre la parité dans plusieurs domaines ; la proportion de femmes créatrices d'entreprises en est un exemple ; en 2020, seules 14 % des entreprises du secteur étaient fondées par ces dernières (Source Félin/MEWEM). Très peu d'initiatives existent encore aujourd'hui à destination de ce public, qui manque de soutien moral comme financier, de réseau et de modèles, de formation, et questionne parfois même - à tort - leur légitimité pour lancer leur activité ou la développer.

Une rencontre informelle entre entrepreneur.e.s du secteur initiée par Géraldine Zanaska, fin 2019, suivie d'un Club MILA en 2020 sur le thème de l'entrepreneuriat féminin dans le secteur musical et des problématiques qui y sont associées, ont permis d'identifier ce réel manque d'accompagnement pour ce public.

Le MILA a donc souhaité s'emparer du sujet plus en profondeur et proposer **une série de rencontres et d'ateliers à partir de mai 2022.**

Ces rencontres sont donc réservées aux personnes s'identifiant comme **femme ou minorité de genre et ayant déjà créé une structure dans l'industrie musicale, tous secteurs, ou ayant pour projet de créer une entreprise dans les 12 prochains mois**, avec le souhait par exemple de sortir de la solitude du quotidien, de créer des synergies, trouver des associé.e.s, partager des retours d'expériences et compléter sa formation lors d'ateliers pratiques & conférences pour renforcer les articulations de son projet.

AGENDA 2024

Janvier :

- Rencontre Networking aux BIS de Nantes, avec l'invitée Ariane Ancrì, directrice adjointe chez Alias.
- Atelier pratique "Optimiser la billetterie et la commercialisation de son projet", avec l'intervenante Charlotte Méquillet de PIM'S.

Février : Rencontre Networking au Nord Nord, avec l'invitée Gwenaëlle Kerboul, directrice conseil de l'agence Miracle.

Mars : Atelier pratique "Immersion dans l'univers technique d'un studio d'enregistrement" aux studios "Artistic Palace", avec l'intervenante Léa Tourbier, ingénieure du son.

Avril : Rencontre Networking au festival Printemps de Bourges sur le stand Audiens, partenaire de l'événement, avec Clarisse Arnou, directrice du label Yotanka.



Mai : Atelier pratique “Edition : contrats, droit, synchro... Tout ce que vous avez toujours voulu savoir””, avec l’intervenante Aurélie Gautier de Jeeves, ex Universal Music France & BMG Rights Management France.

Juin :

- Rencontre Networking au “Forum Entreprendre dans la Culture”, avec les invitées Naëlie Baudoin et Caroline Decroix, de SheSaidSo France & Majeur.e.s.
- Atelier pratique “Faire l’expérience de l’affirmation de soi comme prise de risque” avec l’intervenante Hélène Fromen, artiste et fondatrice du collectif transféministe Modèle vivant.e.

Septembre : Atelier pratique “Mieux orchestrer votre temps pro & perso”, avec l’intervenante Laurence Nguyen, fondatrice et coach à Oneiri.

Octobre : Rencontre Networking pré MaMA Music & Convention, au Marlusse & Lapin, avec l’invitée Estelle Bremaud, administratrice à Vertigo.

Novembre : Atelier pratique “Initiation aux bonnes pratiques du booking”, avec l’intervenante Aurore Voisin, chargée de booking à W Spectacles.

Décembre : Rencontre Networking aux Bars en Trans, avec l’invitée Carole Meyer, directrice du Festival Art Rock.

3. Outils d’accompagnement & Mutualisations

La coopération et le partage de ressources sont essentiels au dynamisme du secteur musical. Dans un contexte où la mutualisation devient un levier stratégique pour optimiser les moyens matériels et renforcer les synergies entre acteurs, notre association poursuit son engagement en faveur d’un travail collectif et solidaire.

A. Les partenariats

Des tarifs négociés avec des partenaires ont été maintenus ou mis en place :

- Lulu dans ma Rue (Service de conciergerie)
- Quelques commerces du quartier Blémont (Cave à vin, restaurant Enkore...)
- Pressage CDS, vinyles et merchandising chez SNA/Wolfpack.
- Street marketing et imprimerie chez Street Dispatch.
- *NOUVEAUTÉ* Séances de coaching professionnel avec la coach Virginie Dulorme
- *NOUVEAUTÉ* Consultations avec l'avocate Isaure Barthet, spécialisée en propriété intellectuelle.

B. Les mutualisations

Depuis de nombreuses années le MILA a investi dans la location achat de **deux imprimantes Xerox mises à disposition des adhérents**, qui peuvent se voir créer un compte et bénéficier des services inhérents à celles-ci, à prix modérés pour les impressions.

En 2024, grâce aux échanges et sondages réguliers des besoins des adhérents permettant de rester à l'écoute de leurs attentes et d'y répondre, **le MILA a identifié des plateformes web proposant des outils nécessaires aux activités des adhérents, parfois très coûteuses**. C'est ainsi qu'a été mis en place **un abonnement mutualisé à Chartmetric**, plateforme de suivi des audiences streaming de leurs artistes, partagé par une dizaine de structures musicales.

4. **Transmission**

A. Collaboration pédagogique

Brassart Paris, l'école des métiers de création, est rentrée en contact avec le MILA afin de monter une collaboration entre leurs étudiants en Design Graphique et des artistes musicaux représentés par les adhérents MILA, pour réaliser, dans le cadre d'un projet pédagogique, des séquences en motion design pour des clips musicaux. Le MILA a donc proposé une liste d'artistes intéressés, deux d'entre eux ont été retenus, ont pu échanger avec les étudiants, et voir leurs projets fusionner.

VI. PROJETS POUR LE MILA

1. *NOUVEAUTÉ* **Annexe à la charte de valeurs communes**

En 2022, le Conseil d'Administration du MILA a souhaité mettre en avant les bonnes pratiques / conduites et valeurs de l'association, et faire apparaître les enjeux sociétaux importants pour le MILA. La charte de valeurs communes regroupant 3 axes principaux, d'écologie, de partage et d'inclusion, a donc été diffusée et signée par tous les adhérents MILA.

Cette année, le MILA a voulu compléter cette charte en créant une annexe de ressources composée d'un glossaire, de liens utiles, d'articles de lois et d'exemples de situations inappropriées.

VII. Rencontres Pros – Filières & Réseaux

1. Partenaires du MILA :

- Réseau MAP

En 2024, le MILA a continué son engagement auprès du Réseau MAP (le réseau des Musiques Actuelles de Paris), en renouvelant son adhésion pour l'année en cours.

En tant que partenaire, le MILA continue d'ouvrir une partie de ses Clubs MILA ou Afterworks aux adhérents du MAP, qui lui-même partage aux adhérents MILA des invitations auprès de consultants spécialisés.

La coordinatrice du MILA a participé à la tenue du stand du MAP durant une demi-journée dans le cadre du festival Rock En Seine.

- Le GK Music Lab de Grown Kid

Pour la 2ème année, le MILA a associé son identité et partagé son canal de diffusion au projet GK Music Lab, **le 1er programme d'accompagnement et accélérateur d'opportunités pour compositeur.ices dans la musique à l'image.**

En offrant aux talents une opportunité de développer leurs compétences musicales spécifiques à l'industrie du cinéma, de la publicité et des médias, leur initiative vise avant tout à répondre à deux objectifs principaux :

- Plus d'égalité et parité dans la musique à l'image (plus de femmes, plus de profils émergents et donc jeunes en expérience et en âge). Ces invisibles sont trop peu accompagnés et suivis, et se heurtent particulièrement à la difficulté de se développer au sein de la musique à l'image.

- Favoriser les échanges et le réseautage auprès de compositeurs et compositrices émergents.

- Le Synch Hub de Bridge.audio

Le MILA est partenaire des projets découlant de l'outil de productivité Sync Hub, qui offre aux labels et éditeurs **la possibilité de partager leurs catalogues de manière privée avec des acheteurs potentiels** tels que TBWA, Orange et Chanel etc.

Cela inclut des opportunités pour les artistes des adhérents MILA de proposer leurs oeuvres musicales pour des synchronisations à l'image, dans le cadre d'événements partenaires avec le réseau Synch Summit, le syndicat des Producteurs de Sons pour la Publicité (SPSP), ou encore avec l'Association des Superviseurs Musicaux lors du festival de Cannes.

Un webinaire à destination exclusive des adhérents MILA a été mis en place avec Bridge.audio le 13 février sur “Comment générer plus d’activités pour votre catalogue”, présenté par Hadrien Hennequin.

2. Invitations : Représentations & Rencontres

- Les JIRAFE - Vendredi 20 septembre de 17h30 à 19h30 à FGO Barbara :

Invité par son partenaire le MAP, le MILA a été convié à organiser une table ronde “Rencontre avec un label, des éditeurs, des managers, une attachée de presse et une bookeuse : conseils sur vos projets”.

- Le MaMA Music & Convention - Du 16 au 18 octobre :

A nouveau pour cette édition 2024, le MILA a été invité par la Mairie de Paris à se représenter auprès du public durant les 3 journées, et fut donc présent sur le “Corner MaMA Invent” mutualisé avec les autres dispositifs culturels de la Ville de Paris.



3. Le MILA soutient

- **Music Declares Emergency** : Artistes et professionnel.le.s de la musique se réunissent pour déclarer l'état d'urgence au niveau climatique et écologique. Le MILA en est signataire.

- **L'Appel des Indépendants** : C'est un regroupement de structures culturelles et médias indépendants, qui travaillent pour faire bouger les lignes, pour accompagner les politiques dans leurs missions, pour défendre une culture ouverte, ancrée dans son époque, sur diverses échelles de territoires, gage de liberté d'expression et de diversité.

- **La Scène Française** : Lancée par la SACEM avec un certain nombre de partenaires, c'est une campagne nationale pour soutenir la scène française. Plusieurs diffuseurs, festivals, plateformes se sont engagés en facilitant la diffusion d'un maximum de titres de production française.

VIII. Communication

Le MILA dispose de supports de communication classiques comme son site Internet et ses réseaux sociaux (Facebook, Instagram, Twitter, LinkedIn).

1. Site web MILA

Dans l'onglet "News", tous les événements professionnels organisés ou investis par le MILA sont religieusement intégrés. Le site web n'a jamais été aussi vivant et fourni, reflétant la dynamique de l'association et son dispositif.

2. Site web Entrepreneuriat Crescendo

Lancé en 2022, ce site internet est dédié au dispositif de soutien "Entrepreneuriat Crescendo". Il permet de centraliser tous les ateliers et rencontres networking du dispositif en un seul même endroit. Ce site retrace également le contexte dans lequel ce dispositif a été créé ainsi que sa naissance et les actions concrètes menées par l'Entrepreneuriat Crescendo. A terme, il proposera également un onglet "ressources", listant tous les dispositifs, associations et programmes proposant des actions et ressources complémentaires au dispositif Crescendo.

3. Réseaux sociaux

- Facebook : 2522 abonné.e.s (-17)
- Twitter / X : Suspension volontaire du compte
- Instagram : 2023 abonné.e.s (+940)

4. Newsletter

Cette newsletter mensuelle qui réunit une audience d'abonnés de 1402 (+142) personnes présente chaque mois l'actualité du MILA et du secteur musical, notamment en relayant les actualités de nos adhérent.e.s.

L'équipe de coordination du MILA a testé un nouveau format pour sa newsletter en l'enregistrant sous un format podcast d'une durée de 5 minutes, avec l'impulsion de l'un de ses adhérents, Hervé Cocto de Music Média Consulting.

5. La chaîne YouTube MILA

Créée l'année dernière, la chaîne compte 41 abonné.e.s (+3).

Son contenu est promotionné auprès des adhérents et sur les réseaux sociaux uniquement, il est alimenté par des replays des Club MILA.